Charte de publication du journal Poulpe Enchaîné

ANNÉE 2020

Le poulpe enchaîné est l'hebdomadaire de tous les élèves d'IMT Atlantique, campus de Nantes.

La direction de la publication du Poulpe Enchaîné déclare respecter les termes de la présente charte.

La direction de la publication prône les valeurs fondamentales de respect des personnes, gage du bien vivre ensemble, et du respect de l'institution IMT Atlantique.

Dans cet esprit, la direction du Poulpe Enchaîné s'engage à respecter dans son travail :

- La protection de la vie privée et de l'anonymat,
- Le droit d'image,
- Le droit d'auteur,
- Le droit de réponse,
- La diversité des hommes et des femmes, des modes de vie et des cultures.

La direction du Poulpe Enchaîné refuse la parution dans ses publications de :

- Toute incitation à la haine, à la discrimination, à la violence, à la consommation dangereuse de drogues ou d'alcool,
- Toute attaque ad hominem,
- Toute diffamationⁱ,
- Toute diffusion de fausses informationsii,
- Tout acte de prosélytismeⁱⁱⁱ (politique, religieux, sectaire, ...),
- Tout élément à caractère pornographique iv.

Une **commission de déontologie** constituée au sein de la direction de la publication veille au respect de l'esprit et des dispositions de la présente charte.

La charte est mise à la disposition des lecteurs du Poulpe Enchaîné, aisément accessible.

- i Chercher à porter atteinte à la réputation ou à l'honneur de quelqu'un par des écrits ou des paroles.
- ii Hors du cadre de la parodie ou de la satire.
- iii Zèle déployé pour répandre la foi, pour faire des adeptes, ou pour convertir autrui à ses idées, pour tenter d'imposer ses convictions.
- iv Représentation de choses obscènes, sans préoccupation artistique et avec l'intention délibérée de provoquer l'excitation sexuelle du public auquel elles sont destinées.

Rédactrice en chef

Louise Surcouf, le 14/01/2020